



Projet d'accueil

1. Introduction

Le jardin des doudous a pour objectif d'accueillir tout enfant dans une ambiance gaie et chaleureuse afin de l'accompagner sur le chemin de l'autonomie.

Notre préoccupation principale est de favoriser le bien être physique et psychologique de chaque enfant qui nous est confié. Nous veillons à une prise en charge individualisée au sein de la collectivité, en respectant, autant que possible, les rythmes et les habitudes de chacun.

Le personnel de la crèche ne se substitue pas aux parents mais les accompagne dans leur mission éducative.

2. Objectifs

- L'individualisation

Le fonctionnement de la crèche s'adapte au rythme de chaque enfant, en fonction de son âge mais aussi de ses capacités.

Les puériculteur.rice.s sont à l'écoute de leurs besoins et sont attentif.ve.s à leur évolution.

Une « farde de communication » fait le lien entre la maison et la crèche, jusqu'à ce que les parents expriment leur désintérêt pour cette forme de transmission des informations (chez les oursons).

- Le développement psychomoteur

À travers diverses activités, l'enfant fait ses propres expériences et découvre le monde qui l'entoure. Il peut ainsi développer harmonieusement toutes ses compétences. Nous respectons la motricité libre, l'enfant peut se mouvoir où il veut dans les différentes sections.

La curiosité et la créativité sont favorisées dans les périodes de jeux libres.

- L'autonomie

L'enfant fait ses apprentissages sous le regard bienveillant de l'adulte qui l'accompagne dans ses acquisitions sans les faire à sa place. C'est ainsi qu'il prend conscience de ses capacités et en retire du plaisir.

Les encouragements et la valorisation permettent à l'enfant de se construire une image positive et lui donne confiance en lui.

- La socialisation

L'enfant découvre les autres et apprend à partager les jeux et les moments de la vie quotidienne.

Il apprend à respecter les autres enfants, les adultes et son environnement.

- La sécurité et l'hygiène

L'enfant évolue dans un univers confortable adapté à son âge et à son développement.

L'ensemble du personnel est formé aux règles d'hygiène et les enfants y sont sensibilisés.

3. Modalités de mise en œuvre

a) La préparation à l'entrée en crèche

Dès la notification de l'acceptation de la demande d'inscription, nous rencontrons les parents sur rendez-vous.

Cette première rencontre a pour objectif la découverte de nos locaux, la remise du règlement d'ordre intérieur, l'explication de notre projet d'accueil et surtout une première rencontre avec l'équipe d'encadrement.

Un deuxième rendez-vous est fixé avec la directrice au moins un mois avant l'entrée. Celui-ci permet d'expliquer les différents documents qui seront à remplir et de revoir certains points du règlement. Celui-ci permet également de fixer les dates de familiarisation.

b) La période de familiarisation

Dans la semaine précédant le début de l'accueil, une période de familiarisation est programmée.

Elle est de maximum 5 temps de présence et sera adaptée à chaque enfant.

Cette période permet l'installation progressive d'une relation de confiance. C'est un moment d'intimité et de partage entre les puéricultrices, les parents et l'enfant. Elle vise une meilleure intégration.

Lors de la première rencontre, le rythme et les habitudes de l'enfant sont passées en revue (son alimentation, son sommeil, ses rituels...) afin de les appliquer à la crèche (dans les limites des possibilités d'un accueil collectif).

La « farde de communication » est complétée.

Par la suite, les parents laissent l'enfant seul pendant une heure ou plus.

En présence des parents, le temps d'accueil n'est pas facturé.

Hors présence des parents, moins de 2h00 -> gratuit.

Entre 2h00 et 5h00 -> facturé en demi-journée selon le barème ONE.

La familiarisation est importante pour l'adaptation future de l'enfant. Pour que la séparation se passe le plus sereinement possible, il faut prendre le temps d'investir dans cette étape, car lorsque les parents vivent mal la séparation, elle est source d'angoisse pour l'enfant.

c) Le « doudou » ou objet transitionnel

Il est un objet transitionnel qui a sa place au quotidien. Il peut sécuriser l'enfant, le tranquilliser et le consoler. Si pas de doudou, nous demanderons au.x parent.s un t-shirt ou un foulard avec l'odeur d'un parent.

Le doudou fait le lien entre la maison et la crèche. Il peut également être un support pour le développement de l'imagination.

L'enfant y aura donc accès sans restriction.

Par contre, lorsque l'enfant prend une tétine, au moment de l'acquisition du langage, il lui sera demandé de se séparer de celle-ci en dehors des périodes de sommeil ou de « chagrin ». Ceci afin d'éviter le développement de troubles de la prononciation.

Tous les objets personnels de l'enfant devront être identifiés avec son prénom. (pas d'attache-tétine pour des raisons évidentes de sécurité)

d) La vie à la crèche

Les enfants sont répartis dans 3 sections :

- les p'tites souris
- les chatons
- les oursons

Les sections sont séparées par des cloisons amovibles qui peuvent s'ouvrir. De plus, ces portes sont partiellement vitrées et permettent un contact visuel entre les enfants.

• L'accueil

L'accueil est important pour l'enfant et sa famille. N'hésitez pas à échanger avec les puéricultrices les informations importantes et surtout de compléter la feuille journalière remise dans la farde de communication.

De 6h30 à 7h45 au plus tard, les enfants sont accueillis dans la section des chatons.

Les enfants doivent être lavés, habillés et le linge de la nuit changé avant leur arrivée à la crèche.

Les manteaux et chaussures seront retirés avant l'entrée en section et déposés à l'endroit ad hoc.

A 7h30, un petit-déjeuner sera proposé aux enfants de plus d'un an dans la section des oursons.

Les enfants qui arrivent après 7h30 doivent avoir déjeuné à la maison.

Après le petit-déjeuner, les enfants regagnent leur section respective.

Le premier biberon doit impérativement être donné à la maison.

Le suivant sera donné en fonction du rythme de chacun.

Seuls les enfants présents avant 11h30 recevront un repas. Les autres auront mangé avant d'arriver.

• Organisation des journées

Pour les plus petits, des espaces de jeux et de découvertes sensorielles sont à disposition. Ils y évoluent à leur rythme et selon leurs envies.

Les repas et les périodes de sommeil sont individualisés.

Pour les plus grands, différents moments se succèdent et rythment la vie du groupe :

- la soupe
- les repas ;
- la sieste de 12h à 13h au minimum ;
- les diverses activités proposées aux enfants : bricolage, éveil musical, psychomotricité, sortie au jardin, ...

• Les repas

Afin de favoriser la poursuite de l'allaitement maternel, un espace confortable et intime, est mis à la disposition des mamans ayant la possibilité de venir allaiter leur enfant. Lorsque leur enfant réclame, nous les avvertissons par téléphone. Dans le cas où la maman ne peut se libérer, l'enfant reçoit son repas au biberon. Les mamans ont également la possibilité d'amener le lait maternel, celui-ci est conservé dans des conditions d'hygiène optimales.

Les biberons sont préparés à la crèche, à la demande, avec un lait adapté à l'âge de l'enfant. En cas de régime particulier prescrit par le médecin de l'enfant (lait anti-régurgitation, hypoallergénique,), le lait sera fourni par les parents -> boîte fermée qui reste valable un mois une fois entamée (recommandation de l'AFSCA).

Une alimentation saine, équilibrée et diversifiée est servie à tous.

Les menus sont élaborés en collaboration avec la diététicienne de l'hôpital. Si un enfant présente une intolérance alimentaire ou allergie, nous la contactons et un menu personnalisé est mis en place pour celui-ci.

Nous proposons aux enfants de goûter de tout sans les forcer.

Afin de respecter le rythme de chacun, dès que l'introduction de nouveaux aliments (fruits, légumes, viande,) ou d'une nouvelle texture (soupe, mixé, écrasé, morceaux) se fait à la maison, le relais est pris au sein de la crèche.

Au début de la diversification, nous proposons une liste d'aliments à cocher, que l'enfant est susceptible de rencontrer à la crèche en fonction du menu été/hiver.

Les heures de repas :

+ - 7h30	petit-déjeuner
+ - 10h00	soupe
+ - 11h15	repas chaud
+ - 14h45	goûter

Ces horaires varient dans la section des souris et des chatons en fonction du rythme de l'enfant.

De l'eau nature uniquement est proposée à tous les repas, entre les repas, au lever de sieste, ...

- Le sommeil

Le respect du rythme de sommeil est important pour le développement de l'enfant.

Chez les bébés et les moyens, les enfants sont mis au lit dès qu'ils en manifestent le besoin. Les temps d'éveil et de repos sont individualisés.

C'est le rythme de l'enfant qui est respecté et non celui désiré par les parents !

Les premières semaines suivant l'entrée chez les souris, l'enfant dormira dans son lit au sein la section, ceci afin d'être rassuré et sous le regard constant des puéricultrices. Dès que l'enfant est en confiance, nous l'installons dans un des deux dortoirs.

Chez les plus grands (Oursons), un moment de repos est organisé après le dîner. Ils ne sont pas obligés de dormir mais nous leur demandons de rester calmes afin de respecter le sommeil des autres.

Un.e puériculteur.rice est présent.e en permanence dans la pièce.

- Les soins

Le temps de soins est un moment privilégié entre l'enfant et le/la puériculteur.rice. C'est un moment d'échange verbal et de plaisir. L'enfant y participe en fonction de ses capacités et prend conscience de son corps.

- L'acquisition de la propreté

Afin de respecter le rythme de l'enfant, l'apprentissage de la propreté se fait à la maison, le relais est pris au sein de la crèche.

Il est possible que l'enfant ne soit pas prêt avant sa sortie du milieu d'accueil et nous ne forcerons jamais un enfant à aller sur le petit pot. Cependant, nous serons attentifs aux signes annonciateurs de ce nouvel apprentissage.

- Les activités

Toutes les activités ciblent le bon développement psychomoteur et cognitif de l'enfant, son autonomie et sa socialisation, au travers d'éveil musical, de contes, de séances de psychomotricité, d'atelier de bricolage, ...

Les activités sont adaptées à l'âge et à l'évolution de chaque enfant. Elles sont proposées mais ne sont jamais imposées.

Une très large place est laissée à la créativité et au besoin d'établir des liens sociaux.

En tout temps, les enfants vont jouer à l'extérieur. Une tenue imperméable pourra être fournie par la crèche à chaque enfant en fonction des conditions climatiques. Nous vous demanderons d'apporter des bottes en caoutchouc.

En été, nous vous demanderons d'apporter un chapeau ou une casquette, ainsi que de la crème solaire.

e) Le changement de section

Le passage de section est lié au développement psychomoteur de l'enfant. Nous en discutons au préalable en équipe. Chaque enfant est ainsi respecté dans son rythme d'apprentissage.

Un temps de familiarisation est mis en place pour permettre à l'enfant de s'acclimater en douceur à son nouvel environnement. Dans les jours qui précèdent le changement, il va passer progressivement quelques heures dans sa future section. (à des moments clés : un repas, une sieste,...)

Les parents auront la possibilité de rencontrer le personnel de la future section sur rendez-vous.

Le passage est, malgré nous, également lié à la « place » dans la section suivante.

f) L'hygiène

L'équipe de nettoyage ainsi que les puériculteur.rice.s veillent à la propreté des lieux.

Les chaussures des enfants sont retirées avant d'entrer en section.

Les personnes qui doivent entrer dans l'espace de vie des enfants sont invitées à revêtir des « sur-chaussures » ou à se déchausser.

4. Communication

Pour le bien-être de l'enfant, la communication, la relation de confiance et la bonne entente sont indispensables.

Chaque jour, les puériculteur.rice.s et les parents échangent les informations importantes à propos de l'enfant.

Les parents sont invités à consulter la farde de communication et à y apporter leur contribution.

Afin de permettre une discussion plus approfondie, les parents peuvent prendre rendez-vous avec la directrice (infirmière pédiatrique) ou l'assistante sociale.

L'équipe du milieu d'accueil est en permanence à l'écoute des parents. Toutes les suggestions sont étudiées avec attention et discutées en équipe.

5. Partenariat

Un partenariat existe entre la crèche et l'hôpital d'Hornu.

Des bénévoles viennent les mardi et jeudi matin proposer des activités aux enfants des différentes sections.

Des formations continues sont proposées et suivies par nos membres du personnel.

6. Accueil de stagiaires

Les enfants seront amenés à côtoyer régulièrement des stagiaires, élèves en puériculture ou futurs infirmiers.

Le travail de ceux-ci se fera toujours en collaboration et sous la responsabilité des puériculteurs de la section.

Vous serez toujours avertis de leur présence par une affiche à l'entrée de la section.

7. Consultations médicales

Conformément à la législation, tous les enfants accueillis à la crèche sont soumis à une surveillance de la santé qui comprend 4 examens médicaux obligatoires :

- à l'entrée
- entre 7 et 11 mois (bilan de 9 mois)
- entre 16 et 20 mois (bilan de 18 mois)
- entre 28 et 32 mois (bilan de 30 mois)

Les consultations sont organisées au sein de la crèche les jeudis matins dès 8h30.

Les vaccinations et le suivi préventif peuvent également être réalisés à la crèche après demande auprès de Mme Mortier.

Deux fois par an, un dépistage des troubles visuels est proposé aux enfants de plus de 20 mois. (en mars et en août)